

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 MARS 2021 à 18 heures**

Sous la présidence de M. Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15

Présents : 13 (de 18h à 18h30) et 14 à partir de 18h30

Votants : 14 (de 18h à 18h30) et 15 à partir de 18h30

Présents :

M.GIROD Pierre, Mme RIGHETTI Nathalie, M. GUINARD Jacques, Mme ECOFFARD Christelle, Adjoint,
Mme VOILLAT Françoise, Mme MERCIER Marie-Christine, M. DURAFOR Jean-François,
Mme GRENIER-CAUSSANEL Véronique, M. DAGALLIER Frédéric, M. BURDET Thibaut,
Mme DIAS Pascaline, M. Franck BORN, M. Stéphane MIRNIK.

Absents excusés :

M. COURAND Serge ayant donné procuration à M. TURC Dominique.

Mme ECOFFARD Christelle, a été élue secrétaire de séance.

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,**

Accepte les modifications apportées au marché de « travaux d'aménagement d'une voie piétonne » suivants les précisions ci-dessus mentionnées, avec un nouveau montant du marché qui s'élève à la somme de **79 863,55 € HT soit 95 836,26 € TTC.**

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°01 avec l'entreprise EUROVIA ALPES ainsi que l'ensemble des pièces constitutives du dossier.

Accepte la convention à intervenir entre ALFA 3A et la Commune pour l'année civile 2021,

Accepte le montant prévisionnel de la subvention qui est fixé à 44 000,00 €.

Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à ce dossier, puis d'assurer les règlements correspondants.

Il est noté que M. BURDET Thibaut est arrivé en cours de séance à 18h30.

Accepte de racheter les meubles de cuisine de l'appartement 06 Route de Brénod, à Mme Maryline JACQUIOT, pour une somme de 249.80€.

Précise que cette somme sera mandatée au compte 60632.

Autorise Monsieur le Maire à assurer les règlements correspondants.

Accepte la rétrocession de l'éclairage du lotissement de l'Impasse des Thilles avec la SARL VIRGEOF d'OYONNAX,

Accepte de reprendre dans son parc l'entretien, la maintenance et l'énergie de la partie éclairage public.

Précise que la voirie sera ouverte à la population et que le pouvoir de police du Maire s'appliquera sur celle-ci.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se référant à cette affaire.

Accepte l'état d'assiette des coupes proposé par l'ONF pour 2021, annexé à la présente délibération.

Accepte le mode de « vente publique » pour ces coupes.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Le Conseil Municipal,

Est informé que :

- Le logement communal qu'occupait M. Louis FREMAUX a été rénové et sera mis en location dès que possible, en gestion par la RIHB.
- L'appel d'offres mené par la SEMCODA pour le projet de la MARPA « Les Fritillaires » permettait aux entreprises de déposer leurs offres pour un ou plusieurs des 15 lots avant le 17/02/2021 à 20h. Les plis ont été ouverts par la SEMCODA le 22/02/2021. 103 entreprises ont remis leurs dossiers. L'analyse de toutes ces offres est en cours par les services de la SEMCODA.
- La prochaine édition du « P'tit journal » paraîtra au mois de juin 2021.

Séance levée à 20h45

Le Maire,

M. Dominique TURC

